

# Beaune Côte & Sud

## le Journal

Octobre 2008

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération

BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

### CÔTÉ FAMILLE



ASSISTANTES  
MATERNELLES

### CÔTÉ SPORT



ÇA BOUGE...

### CÔTÉ ENVIRONNEMENT



RECYCLAGE

### CÔTÉ TRANSPORT



PLUS DE QUALITÉ



EDITO



Chers amis,

**Beaune Côte et Sud** est cette intercommunalité nouvelle que nous avons porté sur les fonds baptismaux l'an dernier. Nous l'avons construite avec l'ensemble des communes des cantons de BEAUNE Nord, de BEAUNE Sud et de NOLAY ainsi que deux communes du canton de SEURRE et quatre communes de Saône et Loire.

Les Maires qui ont porté avec leur conseil municipal ce projet à mes côtés, ont fait le choix de la générosité et de la solidarité des territoires, le choix de l'intérêt général et du travail en commun, tout en économisant les deniers publics, sans toucher au *porte-monnaie* des contribuables.

Cette Communauté d'Agglomération gère au quotidien l'assainissement, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, soit des compétences souvent techniques, mais plus près de vous, le développement économique, les transports, l'enseignement artistique, les cantines scolaires et toutes les activités autour de l'école.

Depuis quelques jours en effet, ce sont ces nouveaux secteurs qui ont été mutualisés, pour les rendre encore plus performants

et moins coûteux, afin de répondre aux attentes **des familles et bien sûr des enfants**.

**Beaune Côte et Sud** porte donc aujourd'hui une politique très ambitieuse de la petite enfance, avec pour première pierre, la coordination des 4 "Relais Assistantes Maternelles" de NOLAY, BEAUNE, CHAGNY et VIGNOLES.

Les attentes des familles en matière de garde seront désormais prises en compte en toute égalité, sur l'ensemble du territoire. *Beaune Côte et Sud* c'est aussi 7 équipements sportifs désormais mis à la disposition de tous les habitants des 54 communes du territoire.

*Beaune Côte et Sud* c'est enfin, un **nouveau service de transport** dédié à la fois aux scolaires et aux autres usagers, car il a pour ambition de couvrir l'ensemble d'un territoire souvent rural et de répondre ainsi aux problématiques économiques et environnementales, en optimisant les lignes de bus régulières.

Je souhaite à chacun un très bel automne après cette rentrée très studieuse et vous invite à faire mieux connaissance avec cette nouvelle collectivité locale entièrement dédiée à votre service, à travers son journal.

Alain SUGUENOT

Président de la Communauté d'Agglomération,  
Député de la Côte d'Or, Maire de BEAUNE

CÔTÉ FAMILLE

# Les Relais Assis au cœur de la relation au

*La Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud compte plus de 400 assistantes maternelles agréées. Depuis 2007, 4 Relais Assistantes Maternelles sont à leur disposition à BEAUNE, CHAGNY, NOLAY et VIGNOLÈS. Ces "RAM" constituent un véritable réseau qui accompagne au quotidien les assistantes et les familles.*

## DES CARREFOURS D'INFORMATIONS PRATIQUES

Les Relais Assistantes Maternelles sont avant tout des lieux d'information pratique.

Les familles peuvent y découvrir le mode d'accueil le mieux adapté à leurs besoins, obtenir des conseils pour les démarches administratives, des précisions sur les aides mais aussi sur leurs droits et obligations d'employeurs.

Les assistantes maternelles ont la possibilité de participer sur place à de nombreuses conférences et réunions d'informations, et bénéficient également d'un service documentation complet et accessible en permanence.

## DES LIEUX DE FORMATION PERMANENTE

Les assistantes maternelles sont agréées, elles ont appris leur métier. Dans les Relais, elles peuvent améliorer leurs qualifications et continuer à se former en développant de nouvelles pratiques lors de réunions thématiques de formation et de sensibilisation... Pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents !



## UN RÉSEAU D'ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS

Dans chacun des Relais, une animatrice organise régulièrement des temps d'échanges. Ces moments de partage permettent aux assistantes maternelles de se rencontrer, de s'ouvrir aux pratiques des autres, d'en discuter...

Les enfants quant à eux profitent de ces instants pour faire connaissance et découvrir ensemble de nouvelles activités (éveil, jardins sensoriels...).

Et pour élargir encore les échanges, des réunions inter-relais sont organisées entre les animatrices RAM du territoire et des collectivités voisines.

**Info...  
Rendez-vous...**

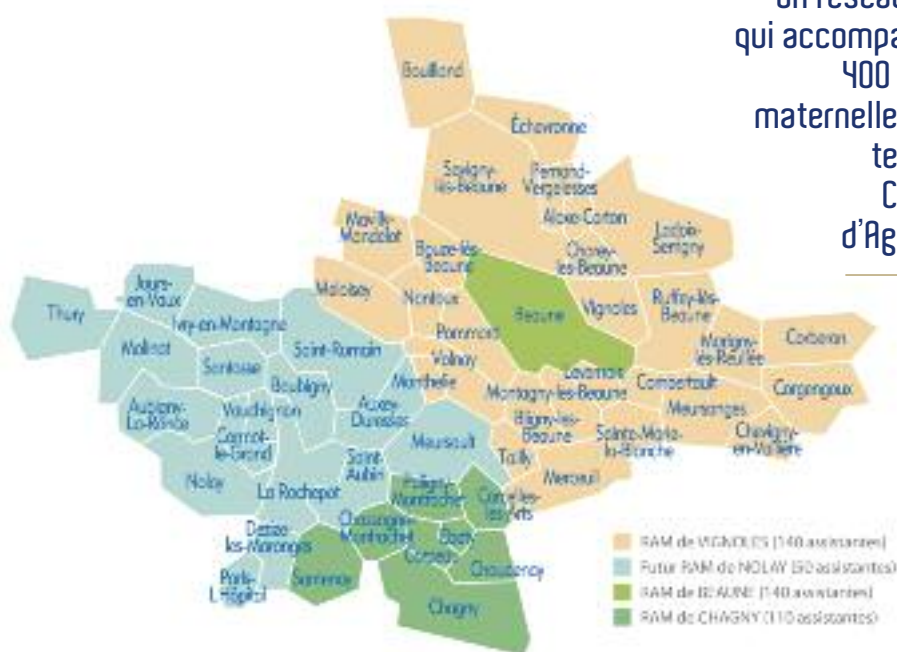
La prochaine réunion se déroulera le 24 novembre à 20 h à la Maison de l'Intercommunalité, 14 rue Philippe Trinquet à BEAUNE. Elle est ouverte à toutes les assistantes maternelles ainsi qu'aux parents.



# tantes Maternelles, ec les familles.



Un réseau de 4 Relais  
qui accompagne plus de  
400 assistantes  
maternelles sur tout le  
territoire de la  
Communauté  
d'Agglomération



#### RAM de BEAUNE

Magaly VULIN  
Centre Social Bretonnière  
1, rue des Vignes - 21200 BEAUNE  
Tél. 03 80 24 58 05  
Fax 03 80 22 16 12  
ram.beaune@beaune-cote-et-sud.fr

#### RAM de CHAGNY

Evelyne NOEL  
18 rue de la Boutière - 71150 CHAGNY  
ram.chagny@beaune-cote-et-sud.fr

#### RAM de VIGNOLES

Valérie DESJACQUES  
2 rue Jean Baptiste Boussu  
21200 VIGNOLES  
Tél. 03 80 24 73 60  
Fax/Internet 03 80 26 84 59  
ram.vignoles@beaune-cote-et-sud.fr

#### RAM de NOLAY

Aurélie LABBE  
rue Grange Champion - 21340 NOLAY  
Tél. 03 80 21 82 09  
ram.nolay@beaune-cote-et-sud.fr

## CÔTÉ SPORT

# Beauce Côte et Sud, ça bouge !

## 7 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS NOUVELLEMENT RATTACHÉS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, 8 grands équipements sportifs relèvent de la compétence de l'agglomération :

- > Le **stade nautique** de BEAUNE
- > La **piscine** de CHAGNY
- > Le **COSEC** de NOLAY
- > Le **Centre sportif Saint-Nicolas** de MEURSAULT
- > Le **Complexe sportif Michel Bon** de BEAUNE
- > Le **Complexe sportif Jean Desangle** de BEAUNE
- > Le **Forum des sports** de BEAUNE

L'Agglomération siège dorénavant au sein du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de CHAGNY qui a en charge le COSEC de CHAGNY

## AUCUN CHANGEMENT POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les premières utilisatrices de ces équipements sont les associations sportives du territoire.

Elles continueront à adresser leur demandes d'attribution de créneaux horaires pour la pratique d'activités sportives à la commune siège de l'équipement.

Les associations en faisant la demande peuvent disposer gratuitement de créneaux horaires aux conditions suivantes :

- > l'activité exercée est compatible avec la finalité de l'équipement,
- > le siège social est situé dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération,
- > l'association dispose des équipements dans la limite des créneaux disponibles, sans porter atteinte à la bonne organisation du service.



## POUR TOUTE DEMANDE

Cité Administrative Lorraine  
Service des Sports  
1 bd Foch • BP 191  
21200 BEAUNE cedex  
Tél. 03 80 24 56 66 • Fax 03 80 24 57 93

En 2007, la collecte sélective a connu un véritable succès dans la Communauté d'Agglomération ! C'est le résultat de l'investissement de chacun d'entre nous pour la protection de l'environnement. Un bilan qui doit être pour tous le point de départ des grandes améliorations prévues à l'horizon 2012.

# Recyclage : poursuivons les efforts !



## UNE PARTICIPATION QUI A PORTÉ SES FRUITS

La collecte sélective est une pratique de mieux en mieux intégrée par chacun d'entre nous. En devenant un réflexe quotidien, elle a permis de collecter près de 4 000 tonnes de déchets recyclables en 2007. Une très bonne nouvelle pour l'environnement, mais aussi pour notre porte-monnaie : ces résultats ont contribué à maintenir sur tout le territoire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au niveau de celle de 2006 !

Mais la Communauté d'Agglomération ne relâchera pas ses efforts. Des ateliers de sensibilisation à l'environnement sont d'ores et déjà organisés au sein des écoles, pour faire prendre conscience aux enfants des enjeux environnementaux. Et fin 2008, chaque habitant recevra la nouvelle édition du Guide de tri, rappelant les consignes pour une collecte sélective efficace et de qualité.

## OBJECTIF : RÉDUIRE ET VALORISER NOS DÉCHETS

Fin 2007, le "Grenelle de l'Environnement" a placé les questions environnementales au centre des préoccupations nationales, avec pour enjeux principaux le ralentissement du changement climatique, la préservation de la biodiversité et la prévention des effets de la pollution sur la santé. Deux objectifs majeurs ont été fixés :

- > réduire la production d'ordures ménagères ;
- > augmenter la valorisation des déchets.

Un projet entièrement soutenu par la Communauté d'Agglomération.

### • Ordures ménagères : - 25 kg par habitant d'ici 2012

Réduire notre production d'ordures ménagères de 5 kilos par an et par habitant : un objectif ambitieux que la Communauté d'Agglomération entend bien atteindre ! Quelques gestes simples pour y arriver :

#### > Le compostage

Déjà mis en place dans quelques quartiers de BEAUNE, le compostage individuel a permis de diminuer de manière significative les quantités d'ordures ménagères collectées. Cette démarche pourrait être à terme généralisée sur l'ensemble du territoire.



#### > L'achat malin

La réduction des ordures ménagères commence dès l'achat :

- > en privilégiant les produits en vrac, les écorecharges et les gros conditionnements,
- > en évitant les suremballages ou les portions individuelles.



#### • Mieux recycler, mieux valoriser les déchets

Là encore, les objectifs définis par le Grenelle de l'Environnement sont ambitieux... mais réalisables ! Si en 2007, la moyenne nationale de valorisation (voir encadré) des déchets ménagers et assimilés était de 24 %, l'objectif est d'atteindre 35 % en 2012 et 45 % en 2015. Le recyclage quant à lui devra passer de 60 à 75 % d'ici 2012.

Dans la Communauté d'Agglomération, la démarche de tri est bien suivie, mais elle reste insuffisante. En effet, les résultats des collectes de l'acier (29 %), de l'aluminium (14 %) du plastique (46 %) et du carton (67 %) sont encore bien inférieurs à ce qui pourrait être fait. La collecte de verre dépasse en revanche les objectifs : continuons sur cette voie !

C'est ensemble que nous réussirons la valorisation des déchets :

- > en jetant dans la poubelle jaune tous les emballages métalliques, les cartons et les cartonnets, les bouteilles et les flacons en plastique ;
- > en jetant dans les conteneurs prévus à cet effet les bouteilles de verre, flacons et verres, après les avoir débarrassés de leurs capsules ;
- > en compostant les déchets organiques.

#### LE NOUVEAU GUIDE DU TRI

vous présentera  
les consignes de tri



## Le recyclage 2007 en chiffres

**906** tonnes  
d'emballages  
collectées, soit  
21 kg par habitant

**2 230**  
tonnes de verre  
collectées, soit  
51 kg par habitant

**1 060**  
tonnes de journaux  
collectées, soit  
24 kg par habitant

**14 511**  
tonnes de matériaux  
collectées en  
déchèterie soit  
336 kg par habitant

➔ soit **27%**  
de refus de tri en  
moins par rapport  
à 2006.



# Plus de qualité, plus de proximité, pour plus de cohésion sur le territoire

*Le territoire de l'Agglomération est fortement rural. C'est pourquoi le développement des transports scolaires, urbains et réguliers qui le desservent est une priorité majeure. Une démarche qui répond aussi aux problématiques économiques et environnementales...*

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FAIT SA RENTRÉE SCOLAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, les transports scolaires sont gérés par la Communauté d'Agglomération.

Après quelques ajustements concernant le paiement et la délivrance des abonnements, les conditions de prise en charge du transport intra-communal des élèves de primaire et de secondaire ont été réexaminées en prenant en compte les spécificités des communes qui sont souvent découpées en hameaux. Les élus de l'Agglomération ont donc décidé que ce type de transport continuerait à être gratuit.

Les services de la Communauté d'Agglomération présentent leurs excuses aux familles concernées par ces désagréments. Tous les moyens ont été mis en place afin que ce type d'incident ne se reproduise pas.

## LE VINGT : TOUT BEAUNE EN 5 LIGNES

Les différents secteurs de la ville de BEAUNE sont couverts par le réseau de transport urbain "le Vingt". Ses 5 lignes convergent vers un point névralgique : la gare SNCF située avenue des Lyonnais. Et les lignes VINGT 1, VINGT 2, VINGT 3 servent également aux déplacements scolaires sur BEAUNE.

## LES LIGNES RÉGULIÈRES : OPTIMISER POUR MIEUX (DES)SERVIR

→ La nouvelle ligne 20 : **LADOIX-SERRIGNY/BEAUNE/CHAGNY/NOLAY** Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2008, le Conseil Général de la Côte-d'Or était en charge de la ligne circulant entre LADOIX-SERRIGNY et CHAGNY/NOLAY. Ces services sont désormais assurés par la Communauté d'Agglomération. La ligne 44 devient la ligne 20 et s'adapte pour mieux répondre aux besoins spécifiques de ses usagers.

→ Les lignes **SAVIGNY-LES-BEAUNE/BEAUNE** et **MELOISEY/NANTOUX/MAVILLY-MANDELOT** aménagées :

- Le service de la ligne SAVIGNY/ BEAUNE a été amélioré afin de prendre en considération les besoins des salariés qui travaillent dans la Zone d'Activités de SAVIGNY-LES-BEAUNE.
- La ligne desservant MELOISEY/NANTOUX/MAVILLY-MANDELOT circulera désormais quant à elle tous les mercredis de l'année.

→ **Bientôt :**

- De nouvelles dessertes, notamment en transport à la demande, viendront à terme étoffer le réseau de transports collectifs.
- Un guide horaire regroupant l'ensemble des informations concernant ces lignes sera disponible (fin 2008).

## > Pratique

→ ligne **vingt 1** :

de la route de Verdun vers les quartiers Sud (ZAC Porte de Beaune, Saint-Jacques\*, Vignes Rouges) et Ouest (Vérottes, Blanches Fleurs).

→ ligne **vingt 2** :

au départ de Challanges, secteur Sud-Est (le Lac, Echaliers), le boulevard et le Nord (rue du Faubourg Saint-Nicolas, route de Savigny, Chilènes).

→ ligne **vingt 3** :

quartiers Nord-Est (Gigny, le Camp Américain, Gare, lycée Marey) et Nord (Sablères, ZAC Maladières\*).

→ ligne **vingt 4** (minibus) :

circuit en "deux boucles" qui desservent alternativement (1) la gare, le centre ville intra-muros, Saint-Jacques\* et (2) la gare, le centre ville, la Bouzaise, l'hôpital.

→ ligne **vingt 5** : quartier Ferry.

\* centres commerciaux

Pour tout renseignement complémentaire  
(horaires, abonnements, tarifs) :

0 800 30 29 29 (tarif d'un appel local)  
ou [www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)



Arrivée le 1<sup>er</sup> janvier 2007 dans le paysage des collectivités locales, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud exerce ses compétences afin de mieux servir l'intérêt communautaire. Un rôle cadré... dont le cadre ne cesse d'évoluer !

# → En 2009, BEAUNE, Côte et Sud élargit son domaine de compétences

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE SES COMPÉTENCES DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- > **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : avec notamment les nouvelles zones d'activités de plus de 2 hectares (ZAC du Pré Fleury à CHAGNY, ZAC des Cerisères à BEAUNE, ZAC des Gouteaux à LADOIX-SERRIGNY) ;
- > **TOURISME** : grands équipements touristiques structurants (véloroutes, sentiers de randonnée pédestres, aménagement des plans d'eau situés le long de l'autoroute...) et promotion de la destination ;
- > **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES** : mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), voirie des zones d'activités et des grands projets communautaires ;
- > **TRANSPORTS** : transports urbains de la ville centre, transports scolaires et lignes régulières (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008) ;
- > **ENVIRONNEMENT** : assainissement, eau potable, déchets ménagers, fourrière animale et rivières ;
- > **CULTURE** : Ecole des Beaux-Arts, Conservatoire de musique et soutien financier aux écoles de musique de CHAGNY et MEURSAULT ;

- > **PETITE ENFANCE** : Relais Assistantes Maternelles ;
- > **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS** : stade nautique de BEAUNE, piscine de CHAGNY, Complexes Sportifs Évolutifs Couverts (COSEC) de NOLAY et de CHAGNY, centre sportif Saint-Nicolas de MEURSAULT, complexes sportifs M. BON, J. DESANGLE et Forum des Sports de BEAUNE.

## COURANT 2009, POURRAIENT VENIR S'AJOUTER...

- > L'accueil et information de la clientèle touristique (Office du tourisme intercommunal) ;
- > Les prestations extrascolaires (mercredis, petites et grandes vacances) ;
- > Les crèches, haltes-garderies et centres multi accueils ;
- > Les prestations périscolaires de garderie du matin, demi-pensions et garderies du soir.

*Beaune Côte & Sud*

Communauté d'Agglomération  
Beaune • Chagny • Nolay

14, rue Philippe Trinquet - 21200 Beaune  
Tél. 03 80 24 56 80 - [www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

Beaune Côte et Sud "le journal"  
JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE,  
CHAGNY, NOLAY

Directeur de la Publication : Jean-Pierre REBOURGEON  
Directeur de la Rédaction : Gilles ATTARD  
Conception rédaction : J'articule  
Conception graphique, réalisation et impression : l'Exprimeur  
Imprimé à 25 000 exemplaires.